



Saint-Briec, le 18/09/23

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Face au changement climatique, comment agir, comment s'adapter ? » Céline Guivarch, membre du GIEC nous livre son expertise

Vendredi 20 octobre | Conférence & table ronde

Alors que les effets du réchauffement climatique se font de plus en plus ressentir, la diminution des émissions de Gaz à Effets de Serre et l'adaptation deviennent des préoccupations majeures. Des actions doivent être déployées pour en limiter l'ampleur. Céline Guivarch, scientifique reconnue sur les questions climatiques, membre du GIEC et originaire de Saint-Briec, tiendra une conférence gratuite et tout public, le vendredi 20 octobre.

1. Changement climatique : une réalité, y compris sur notre territoire

1.1 Constat : le changement climatique est désormais une réalité

- Les **activités humaines** (*transport, chauffage, production industrielle, fabrication alimentaire, etc*) génèrent des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), notamment le CO₂ en quantité trop importante, à l'origine du changement climatique.
- Ces **Gaz à Effet de Serre** sont majoritairement issus de la combustion d'énergies fossiles (*pétrole, gaz*), utilisées par les activités humaines.
- Pour **limiter et stabiliser le réchauffement climatique** sous les 2 °C d'ici 2100, le GIEC réaffirme qu'il faut baisser les émissions de CO₂ rapidement, avec un objectif de zéro émissions nettes en 2050.
- **Aujourd'hui, un.e français.e émet en moyenne, environ 10 tonnes d'équivalent CO₂ / an.**

1.2 Une réalité qui a des conséquences

Vagues de chaleur, manque d'eau, incendies, activités économiques perturbées, perte de biodiversité... Les effets du réchauffement climatique sont une réalité à l'échelle mondiale, nationale et locale, comme en atteste les chiffres suivants (*Chiffres nationaux - Source ADEME - Stratégie adaptation au changement climatique 2023 -2027, janvier 2023*) :

- **61 %** du territoire métropolitain sont concernés par le retrait et le gonflement des argiles (*chiffre 2018*) ;
- Entre la fin mai et la fin septembre 2019, des Assecs2 (assèchement complet d'un cours d'eau) ont été observés dans **90 départements** métropolitains et 87 d'entre eux ont été soumis à arrêtés « sécheresses ».
- En 2020, **77 %** de la population française a été exposée au moins un jour à des températures dépassant les seuils d'alerte ;
- **20 000 kilomètres** de littoral français sont soumis à un phénomène d'érosion.

Les **activités économiques** sont et seront directement impactées :

- 29 % des émissions de Gaz à Effet de Serre en France sont dues aux transports, secteur le plus émetteur (*CITEPA, 2019*).
- D'ici à 2070 : Les agences de l'eau prévoient la raréfaction des ressources en eau, avec une diminution de 10 % à 50 % de débit d'étiage en moins pour les grands fleuves français et de -10 % à -30 % pour les nappes (*Agences de l'eau*).

En matière de **Transition écologique** :

L'agglomération de Saint-Brieuc a adopté son Plan Climat en 2019. Dans ce cadre, **d'ici à 2030, trois objectifs principaux** doivent être atteints :

- **Réduire de 40% les émissions de GES** du territoire par rapport à 2010 et augmenter de 5% la séquestration carbone des sols, des forêts et des matériaux d'origine végétale ou animale.
- **Baisser de 20% les consommations d'énergies par rapport à 2010** et augmenter de 20% la production d'énergies renouvelables.
- **Lutter contre la pollution atmosphérique** en réduisant notamment les oxydes d'azote et les particules.

[2. Conférence inédite de Céline Guivarch, co-autrice du 6^e rapport du GIEC](#)

2.1 Conférence gratuite : « Face au changement climatique, comment agir, comment s'adapter ? »

Parce qu'il est nécessaire de poursuivre la sensibilisation autour de ces enjeux climatiques, parce que l'atténuation et l'adaptation au changement climatique se jouent aussi à l'échelle de nos territoires... **Saint-Brieuc Armor Agglomération et la Ville de Saint-Brieuc** organisent une conférence et une table-ronde en présence d'un « grand témoin » du climat : **Céline Guivarch, scientifique reconnue originaire de Saint-Brieuc et co-autrice du 6^e rapport du GIEC !**



Conférence et table-ronde sur le climat
En présence de **Céline Guivarch, membre du GIEC**

Vendredi 20 octobre

Gratuit | 18h30 à 21h | La Passerelle à Saint-Brieuc

Inscription recommandée via le formulaire suivant :

https://webquest.fr/?m=211212_conference-climat-avec-celine-guivarch---le-20-octobre-2023

Plus d'infos : Saint-Brieuc Armor Agglomération au 02 96 77 60 10.

Rendez-vous le 20 octobre 2023 pour participer à cette **rencontre inédite** qui abordera différents thèmes :

- **Comprendre le changement climatique** : quelles sont les dernières avancées du GIEC ? Y a-t-il des évolutions marquantes ?
- **Échanger sur le coût de l'inaction climatique** : Quelles seraient les conséquences économiques, sociales et environnementales en l'absence de mesures prises pour faire face aux changements climatiques ? Pourquoi investir dans des mesures d'atténuation et d'adaptation ?
- **S'adapter au changement climatique** : Pertes économiques, conséquences sur la santé, mouvement des populations, perte de biodiversité... Des solutions existent-elles pour atténuer et s'adapter localement ?
- **Décarboner les activités économiques** : Réduire les émissions de GES produites par les activités économiques, diminuer l'empreinte carbone d'une entreprise... qu'est-ce que cela implique ?

« Il s'agit d'une conférence grand public. Si pour certain ces questions semblent abstraites, je sais m'adapter et donner des exemples concrets. Je serai entourée d'acteurs locaux avec qui il y aura des échanges et le public, lui aussi, pourra participer et poser des questions », nous explique Céline Guivarch.

La conférence durera environ 3/4 d'heure avec un temps d'échange de 15mn avec le public, qui sera suivie d'une table-ronde.

2.2 Table-ronde et débat pour échanger sur les défis et les solutions à l'échelle de l'agglomération

La table-ronde permet d'appréhender le sujet sous un angle essentiellement local : exemples d'actions engagées sur le territoire, difficultés à se projeter dans un contexte énergétique et climatique contraint, nouvelles visions face à la nécessité de faire évoluer nos activités économiques... Les intervenants vous livrent leurs réflexions :

- **Céline Guivarch** rejoindra la table-ronde.
- **Franck Meuriot**, Directeur Général de l'entreprise Maison Briec (Yffiniac - Fabrication alimentaire).
- **Hervé Maignen**, Directeur Général de l'entreprise Scobat (Trégueux - Bâtiment et Travaux publics)
- **Régis Janvier**, Président de l'association Karbon Ethic (Ploufragan - Accompagnement dans les démarches de sobriété carbone).
- **Hervé Guihard**, Vice-président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, en charge de l'Economie, du Palais des Congrès et de l'Aménagement du territoire.
- **Jean-Marc Labbé**, Vice-président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, en charge de la Politique de l'énergie et de la transition écologique.

Bruno HINDAHL animera la soirée, la table-ronde et les temps de questions / réponses avec le public.

Youna CORBÉ sera la facilitatrice graphique de la table-ronde. Elle réalisera en direct une fresque représentant les principaux sujets évoqués par les intervenants afin de faciliter la compréhension du sujet.

La table-ronde durera environ 3/4 heure.

Un temps de questions-réponses entre les intervenants et le public clôturera la soirée.

L'objectif principal de cette soirée est d'échanger sur des **solutions concrètes pour lutter contre le changement climatique, réduire les émissions de GES et préserver notre environnement pour les générations futures**. Nous devons **agir de manière collective et urgente** pour éviter les conséquences dévastatrices du réchauffement (vagues de chaleur extrêmes, sécheresses, montée du niveau de la mer et ses effets sur nos côtes littorales...).

2. Qui est la conférencière, Céline Guivarch ?

2.1 Portrait de Céline Guivarch



Céline GUIVARCH est **directrice de recherche au CIRED (Centre International de Recherche sur l'Environnement et le Développement), chercheuse rattachée à l'école des Ponts et chaussées, membre du Haut Conseil pour le Climat, co-auteurice du 6^e rapport du GIEC et lauréate 2020 du prix Irène Joliot-Curie de la jeune femme scientifique**. Ses recherches portent sur l'économie du changement climatique et de l'énergie. Elle développe et utilise des modèles pour explorer les interactions entre dynamiques économiques, évolutions des systèmes énergétiques et environnement.

« **Mon domaine de recherche interroge nos modes de vie, l'organisation de nos territoires... Mon travail ne peut pas se faire dans une tour d'ivoire. C'est important d'entendre les préoccupations de tous** ».

2.2 Céline Guivarch, en visite dans les écoles

Céline Guivarch interviendra également dans des établissements scolaires, auprès de jeune de 1^{ère} et terminale :

- **jeudi 19 octobre**, 14h-15h45 et 16h-17h45 au **Lycée Renan à Saint-Brieuc** [où elle a elle-même fait ses études] ;
- **vendredi 20 octobre**, 10h20-11h50, au **Lycée Jean 23 à Quintin** ;
- **vendredi 20 octobre**, 14h-15h30, au **Lycée Freyssinet à Saint-Brieuc**.

Au programme, présentation de **son parcours** de femme scientifique à chercheuse, conférence sur le **réchauffement climatique** (causes, effets, stratégies d'atténuation et d'adaptation...) et temps d'**échanges** et de débat avec les élèves sont au programme.

RENCONTRE INÉDITE ORGANISÉE PAR SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION ET LA VILLE DE SAINT-BRIEUC.

Cette action s'inscrit dans un projet globale pour lequel l'Agglomération, dans le cadre de l'Appel à projet « Adaptation au changement climatique » de l'ADEME-Région Bretagne, bénéficie de financement à hauteur de 35 % des dépenses engagées en faveur d'actions liées à l'adaptation climatique.

ANNEXE

Les collectivités en actions

Habitat et rénovation

L'agglomération, via son Espace Info Habitat, **informe, oriente et aide financièrement les ménages des 32 communes dans leur projet habitat** (rénovation, maintien à domicile, accession...).

A l'échelle de Saint-Brieuc, depuis 2020, **7 sites ont été rénovés** : Pôle de vie de quartiers, puce à l'oreille, école Jacques-Brel, espace jeunesse le Projo, Services techniques de la Ville Jouha, espace associatif du Grand Clos. Les prochaines rénovations concerneront les écoles de Cesson, Balzac et le gymnase Hélène Boucher.

Énergies Renouvelables et environnement

L'agglomération agit en faveur de la transition énergétique. Le **réseau de chaleur bois** de Brézillet permet d'alimenter plusieurs bâtiments publics. L'agglomération dispose également de 3 **chaufferies bois** (piscine Goelys, Centre technique de l'eau, dépôt des Tub) et développe une **filière bois locale** pour les approvisionner. La collectivité installe également des **panneaux et centrales photovoltaïques** sur notre patrimoine (Centre inter-administratif, Espace initiatives emploi, Hippodrome, Maison du vélo...). Elle dispose enfin de plusieurs chauffe-eau solaire (Centre Technique de l'Eau, Centre Logistique des déchets, Pôle enfance Quintin, Pôle nautique Binic-Etables...) et d'autres sont à venir.

L'agglomération travaille également sur des projets structurants tels que celui porté par **Armor Hydrogène** (production, distribution d'hydrogène vert) et sur la mise en place de l'incitatif sur les **déchets** et la **gestion de l'eau**.

Depuis début 2023, la ville de Saint-Brieuc produit de l'énergie au Scoubidou, qui alimente 5 autres équipements. Et d'ici fin 2024, d'autres sites de production d'énergie renouvelable verront le jour : le site de la Ville Jouha et Curie. Soit **16 bâtiments desservis grâce à « l'autoconsommation collective », 135 000 kwh produits par 592 m² de panneaux photovoltaïques**. Ce n'est qu'un début. La ferme de la Ville Oger, l'école Beauvallon, la cuisine centrale et le site des services techniques aux Clôtures sont à l'étude.

Urbanisme et économie

L'agglomération de Saint-Brieuc Armor Agglomération a récemment adopté un **Schéma de Gestion durable du foncier**, qui contribue à un développement équilibré de chaque partie du territoire dans une logique de sobriété foncière. Il s'inscrit dans les exigences de la loi Climat et Résilience et dans l'ambition « zéro artificialisation nette ». L'artificialisation des sols étant l'une des causes premières du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité ». www.ecologie.gouv.fr

L'agglomération et la ville de Saint-Brieuc viennent également de mettre en ligne un **cadastre solaire**. Tous les citoyens peuvent s'y connecter gratuitement pour connaître le potentiel solaire de leur bâtiment (habitation, local commercial...).

Des économies sont également faites sur l'**éclairage public** : **en 2023, 70 % d'économies** ont pu être réalisées par la ville grâce au renouvellement du parc d'éclairage. 500 lanternes LED ont été installées en 2023 sur 8500 lampes au total. Dans les bâtiments et parking, les LED vont permettre de réaliser 30 à 40 % d'économie (parkings Charner en 2023, 4 gymnases d'ici fin 2023 et 12 écoles vont passer en LED d'ici fin 2023).

Déplacements et aménagements

En matière de déplacements, l'agglomération agit dans le cadre de son Plan de déplacements urbains et en faveur du développement des **déplacements dit doux** (transport, Maison du vélo, vélos électriques en libre service, Hentig glas, soutien au covoiturage...).

Depuis 2020, la ville de Saint-Brieuc a réalisé **13,4 km d'aménagements cyclables supplémentaires**.

La pratique du vélo s'accélère et les voies de la Croix Saint-Lambert à Waldeck-Rousseau, la liaison sécurisée vers la RN12 et Plérin, la rue de la Ville Hellio figurent parmi les chantiers menés. Sans compter la trentaine de doubles sens cyclables par an dans le cadre de la Ville 30, pour raccourcir les trajets. La **voie verte Hentig glas** reste le projet phare avec les aménagements le long de la vallée du Douvenant et jusqu'au Valais en 2024, puis la partie maritime jusqu'au port en (2025-2026).

La concertation menée par la Ville a également montré l'intérêt des habitants pour son patrimoine naturel et notamment ses **3 vallées**. La ville, entre 2023 et 2026, va donc développer une série d'actions (aménagement, plan, mobilier, animations...) pour faire (re)découvrir ces sites aux Briochins.

Encourager l'agriculture locale et le bio dans les assiettes

Bien que Saint-Brieuc Armor Agglomération n'ait pas la compétence restauration, elle est positionnée en soutien au développement de l'agriculture bio local et **accompagne les communes sur l'intégration de ces produits bio locaux dans les cantines** (groupement de commande avec plus de 15 communes associées).

Au premier semestre 2023, la cuisine centrale de Saint-Brieuc a préparé ses repas pour les enfants avec **48,5% de produits biologiques contre 25,6% en 2020** (en coût) ; 18,6% de denrées locales ou labellisées contre 12,8% en 2020. Formule de repas sans viande équilibré ou déjeuner végétarien sont aussi au menu...